

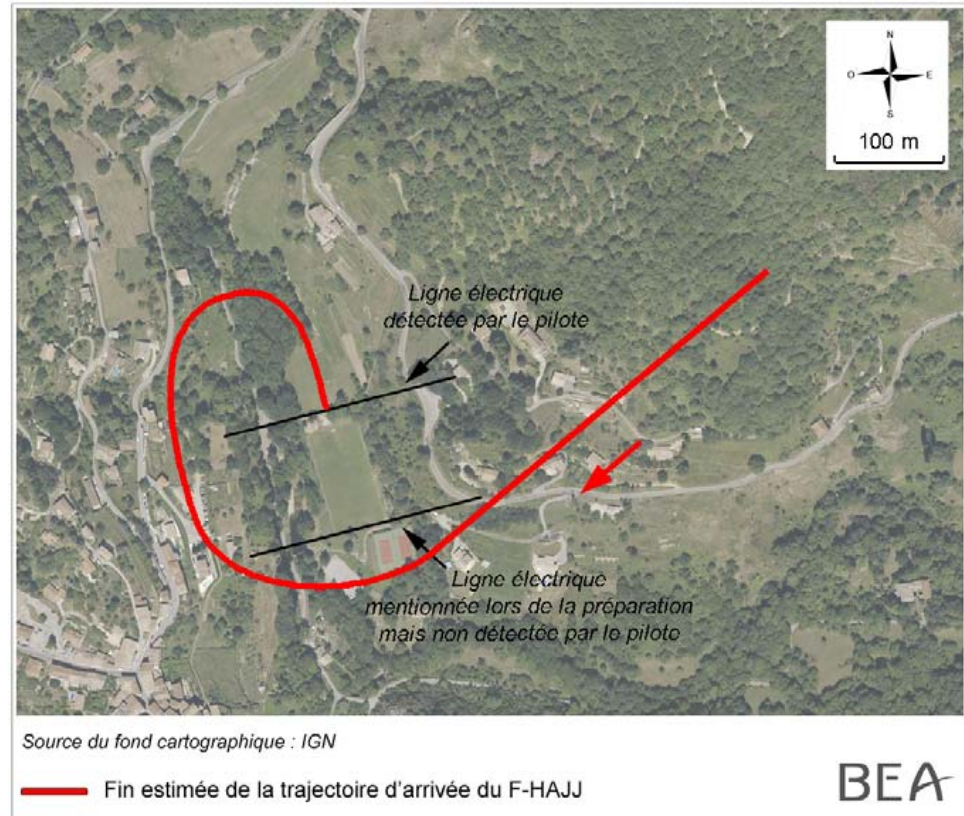
Collision avec une ligne électrique lors du décollage d'une hélicoptère, atterrissage d'urgence

Aéronef	Hélicoptère Eurocopter EC130 immatriculé F-HAJJ
Date et heure	14 octobre 2013 à 15 h 30 ⁽¹⁾
Exploitant	Société Jet System
Lieu	Antraigues-sur-Volane (07)
Nature du vol	Aviation générale
Personnes à bord	Pilote et trois passagers
Conséquences et dommages	Une pale du rotor principal fortement endommagée

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote, accompagné de trois passagers, effectue un vol entre Boffres (07) et l'hélicoptère du stade d'Antraigues-sur-Volane. Il est assis en place gauche. Il effectue une reconnaissance de la zone de poser en virage par la droite (cf. trajectoire ci-après). En finale face au sud, il atterrit puis stationne l'hélicoptère à 35 m de l'extrémité sud du stade.



Deux heures trente plus tard, le pilote, accompagné des mêmes passagers, effectue le vol retour. Il décolle verticalement face au sud. Alors qu'il incurve sa trajectoire vers l'avant, il aperçoit une ligne électrique moyenne tension devant lui et tente de l'éviter par une action à piquer sur la commande de pas cyclique. Une pale du rotor principal heurte les câbles. Le pilote fait demi-tour et atterrit sur le stade.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avant le vol, un employé de la société avait remis au pilote un document de préparation du vol contenant la fiche relative à l'hélicoptère du stade d'Antraigues. Elle contient une photographie aérienne du site qui mentionne la présence de la ligne moyenne tension située au sud du stade.

Le pilote indique qu'il avait pris connaissance de cette fiche. Lors de l'arrivée et de la reconnaissance effectuée, il avait repéré la ligne électrique située au nord. Il pensait qu'il s'agissait de la ligne électrique mentionnée sur la fiche. Il précise qu'il n'a par ailleurs pas été gêné par le soleil.

Le pilote, CPL(H), totalisait 4 300 heures de vol dont 1 060 sur type, 66 heures de vol dans les trois mois précédents dont 60 sur type et 2 dans les vingt-quatre heures précédentes, toutes sur type. Il venait sur ce site pour la première fois.

Sur le site de l'accident, les conditions météorologiques estimées étaient les suivantes : vent secteur sud pour 10 kt,

- SCT à 1 500 ft ;
- SCT à 2 500 ft ;
- visibilité supérieure à 10 km ;
- température 16 °C ;
- QNH 1018 hPa.

3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

L'accident est dû à une observation incomplète du secteur choisi pour le décollage et une méprise entre la ligne électrique mentionnée dans le document de préparation du vol et la ligne électrique observée par le pilote lors de la reconnaissance du site. L'absence d'indication de la seconde ligne sur le document de préparation du vol a contribué à l'accident.

La fourniture d'un document de préparation du vol sur une hélicoptère peut diminuer la vigilance des pilotes sur la présence d'autres obstacles que ceux qui y sont mentionnés.

Depuis l'événement, le document de préparation du vol relatif au site de l'accident a été modifié de façon à prendre en compte la seconde ligne électrique.